

**a.a.v.r.e.**

**association des amis de la vallée du rhodon et des environs**

## **Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'a.a.v.r.e. du 06 mars 2004**

L'an deux mille quatre, le samedi 06 mars à 17 heures, dans la mairie de Milon la chapelle, les adhérents de l'association des Amis de la Vallée du Rhodon et des Environs, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de délibérer sur l'ordre du jour.

### **Présents ou représentés**

Aranyossy J.F., Arinal P., Aynaud E., Balzinger D., Bon J.P., Boutouyrie B., Chapuis C., Collay C., Gillet R., Hacpille A., Hamon Ph., Hamon P., Heusse H., Landrieu M., Landrieu P., Nathan Hudson J.M., Valentin M.,

### **Ordre du jour**

#### **Rapport moral**

#### **Rapport financier**

#### **Approbation des comptes 2002 et 2003**

#### **Projet autoroute A 12 pour le prolongement**

#### **Point sur l'Union des Amis du Parc**

#### **Projet de Port Royal des Champs**

#### **Renouvellement des mandats des membres du conseil**

#### **Election du bureau par les membres du conseil**

#### **Cotisations 2004**

#### **Mise en valeur des fonds de vallée**

#### **Nuisances des avions**

#### **Questions diverses**

### **Rapport moral**

Le Président présente le rapport des activités durant l'année 2003 :

Bonne nouvelle, annulation définitive du permis de recherche pétrolière de Chevreuse, par le Tribunal Administratif de Versailles le 14 octobre 2003.

L'assemblée à l'unanimité approuve le rapport moral.

**a.a.v.r.e.**

## **association des amis de la vallée du rhodon et des environs**

### **Rapport financier et approbation des comptes 2002 et 2003**

Le trésorier de l'a.a.v.re., Monsieur Heusse, commente la situation financière, avec une présentation des comptes à partir d'un tableau comparatif sur les 3 années écoulées (voir documents joints en annexe).

L'assemblée à l'unanimité approuve les comptes de l'exercice 2003.

### **Cotisations 2004**

Il est décidé un appel des cotisations pour 2004, sur la base de 9€ pour le premier adhérent d'une famille et 6€ pour le deuxième et les suivants, soit une adhésion pour un couple de 15€ et pour chaque personne majeure à charge de 6€ supplémentaires

La cotisation pour l'Union des Amis du Parc, sera inscrite dans le budget prévisionnel 2004

### **Renouvellement des mandats des membres du conseil**

Messieurs Philippe Hamon Président et Emmanuel Bailly Secrétaire, souhaitent ne pas être renouvelés au conseil d'administration et au Bureau.

Étant donné le non-renouvellement de membres du Conseil d'Administration en 2003, il est procédé à une nomination du Conseil désormais composé de : Aranyossy J.F., Arinal P., Aynaud E., Bon J.P. Chapuis C., Hamon P., Heusse H., Landrieu P., Nathan Hudson J.M.,

Une suspension de séance de l'Assemblée a lieu pour permettre au Conseil de se réunir afin de constituer son Bureau ainsi composé :

Président : Eric Aynaud, Vice-Présidents : Pierre Landrieu et Jean Marie Nathan Hudson

Trésorier : Henri Heusse. Secrétaire : à coopter par le Conseil

Il est maintenu un minimum de 3 réunions du Conseil dans l'année.

L'assemblée remercie Ph. Hamon pour avoir assuré la Présidence de l'association

### **Le Parc Naturel Régional**

Monsieur Nathan Hudson administrateur de l'UAP rend compte des principaux points suivis cette année :

- Le projet d'autoroute A12 rebondit,

**a.a.v.r.e.**

## **association des amis de la vallée du rhodon et des environs**

Une réunion avec les collectivités locales aura lieu prochainement autour du Ministre de l'Équipement,  
l'a.a.v.r.e. reste résolument attachée à l'aménagement de la N10, sans construction d'autoroute.

- La Savac réalise l'extension de son parc de stationnement pour les cars, à Trottigny, sans respect pour les règles d'urbanisme.  
Les associations doivent poursuivre leur lutte contre les initiatives illégales de la SAVAC.

### **Projet de Port Royal des Champs**

Monsieur Nathan Hudson informe l'Assemblée des projets de l'État pour recréer l'unité du site de Port Royal, après la donation des ruines de l'Abbaye par la Société de Port Royal.

Il conviendra d'être particulièrement vigilant sur le maintien du chemin qui en prolongement du chemin Jean Racine donne accès pour les piétons, cyclistes et cavaliers à la forêt Domaniale de Port Royal.

### **Mise en valeur des fonds de vallée**

Pascal Hamon donne des indications sur les aménagements prévus ou à prévoir pour l'amélioration des fonds de Vallée.

Eric Aynaud évoque la décharge Communale gérée par l'Entreprise Latouche, qui ne respecte pas les règles en matière d'environnement.

Pascal Hamon indique que la Mairie va se saisir du problème.

Eric Aynaud estime aussi que les propriétaires des biefs devraient être aidés aujourd'hui par la puissance publique pour assurer le curage et la création de bassins de décantation des sables afin d'éviter l'enlèvement des biefs et demain faciliter l'entretien par les riverains.

Les biefs sont des canaux qui peuvent contribuer à réduire et ralentir par leur linéaire, le débit du Rhodon lors de fortes pluies et donc permettre une meilleure lutte contre les inondations.

### **Nuisances des avions**

Dossier suivi par Monsieur P. Landrieu.

**Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.**